

Information presse

Direction des ressources

INFORMATION – RECENSEMENT 2019 de la POPULATION à AGEN : C'est parti !

Comme tous les ans, la ville d'AGEN procède au recensement de la population qui se déroulera **du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2020**.

Tous les agenais ne sont pas concernés car la collecte est réalisée sur 8 % des logements de la commune dont les adresses sont tirées au sort par l'INSEE.

Pour 2020, l'opération concerne 1858 logements répartis sur 620 adresses.

Les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte tricolore avec photographie et cachet de la mairie, se présenteront au domicile des personnes à recenser et vous guideront pour :

- **Vous faire recenser en ligne** : si vous avez un accès Internet, vous devrez, sur un site dédié, remplir les questionnaires relatifs à votre logement et aux personnes qui y habitent.
- **Vous faire recenser sur papier** : A défaut d'accès Internet, vous remplirez les questionnaires relatifs à votre logement et aux personnes qui y habitent et les remettrez à l'agent recenseur.

PHOTO DES AGENTS RECENSEURS :



De gauche à droite : : Virginie DOSTES, Céline BERHAULT, Martine BONET, Patrick PAINSET, Isabelle ANTYS-BUFFET, Raphaël FREYTET, Nora FLOURET, Jean-Philippe NICKIEL.

Le recensement permet d'établir les populations légales. Ces chiffres ont un impact fort en termes de finances locales, de gestion communale et de réglementation. Les résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière de transport, d'aménagement du territoire, d'équipements publics culturels, sportifs, écoles, crèches...

Cette opération est organisée conjointement par la mairie et l'INSEE (Institut National de la statistique et des Etudes Economiques) dont l'une des missions est de veiller à la **sécurité et à la confidentialité des données individuelles collectées** qui ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques. **Chaque réponse est importante et obligatoire.**

Tout le monde compte, du plus jeune (dès sa naissance) au plus âgé !
A Agen nous comptons 34 417 habitants au 1er janvier 2020.
Combien serons-nous au 1er janvier 2021 ?

Renseignements complémentaires :

Service État-civil-élections - 05 53 69 47 32 - sylvie.varlet@agen.fr